

AQUAÆ

L'OFFICIEL EAU SANTÉ & BIEN-ÊTRE

www.aqua-e-officiel.fr

CARTE BLANCHE À

Jacques COURTILLÉ,

Directeur d'exploitation
des Établissements Serge Blanco

Cette année, la Thalassothérapie Serge Blanco et l'hôtel**** Spa fête ses 25 ans ! Dans ce site exceptionnel, sur la Côte basque à Hendaye, sous l'impulsion de Serge Blanco, depuis l'ouverture, les équipes ont su développer leur savoir-faire, être à l'écoute de leurs clients en toute convivialité. Elles ont été réactives et créatives face aux évolutions des demandes et aux nouvelles tendances du bien-être et de la forme. Tous nos experts, en s'appuyant sur les soins fondamentaux de la thalassothérapie, sont allés plus loin en mettant en place des programmes spécifiques dédiés au bien-être, la détente, la prévention santé, le plaisir, la lutte contre le stress, la minceur, le sport et le surf, Côte basque oblige. Cette année, la Thalasso Serge Blanco amplifie sa démarche orientée vers un Mieux Vivre et un Mieux-Être Profond avec de nouvelles initiatives et des cures inédites. La cure rencontre Ayurvédique, véritable séjour d'initiation aux soins, disciplines et alimentation spécifiques, permet une ouverture sur de nouveaux horizons sensoriels. La cure Sereine Nature, encadrée par un naturopathe, destinée à celles et ceux qui souhaitent reprendre les commandes de leur vie, est idéale pour apaiser le corps et (ré)apprendre à vivre à son rythme. Les soins et activités sont couplés à une alimentation bio sans lactose ni gluten. Les programmes Ados proposent des soins et activités pour leur permettre de vivre une première expérience à leur rythme. Pour les sportifs, sur une plage de sable fin de 2 km, Buggy Pump & Longe Côte, Surf, Rando-Paddle sont pratiqués outdoor. Indoor, aquabike, aquagym, Hiit, cross boxing et TRX viennent compléter la pratique du cardio training et du renforcement musculaire. Sans oublier les activités zen : Qi Gong, Pilates, Yoga, Tai Chi. Depuis juillet 2013, un partenariat privilégié avec Carita, au Spa beauté, a permis de mettre en place des protocoles de soins « signature » corps ou visage. Une large gamme d'hébergements en hôtel**** relié à l'institut de thalassothérapie ou à proximité en hôtel**** ou en résidence hôtelière**** permet de maîtriser son budget tout en vivant son séjour à son rythme. Idéal pour une escapade, un weekend ou long séjour en duo, entre amis ou en famille.

PROJET DE VILLE PLEINE SANTÉ DE ROYAT

Au mois de mai est prévue la signature de la charte de station de Royat-Chamalières, le centre thermal des volcans s'appuie sur un nouveau concept, celui de la Régénération.

Le « **Grand Plan Thermal** », lancé en novembre 2016 par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, a inspiré la ville de **Royat** (63) qui a lancé une phase de mobilisation des acteurs locaux. L'optique est de redynamiser son activité thermale et touristique en se positionnant durablement dans le concept de **Station Thermale de Pleine Santé**. Les principaux acteurs sanitaires, économiques et touristiques de la station ont alors décidé d'un positionnement innovant, la **Régénération**.

Une source de distinction

Royat abrite en effet un **gaz thermal** qui représente un levier de différenciation par rapport aux autres stations thermales françaises. Ce gaz, d'origine magmatique profonde, contient 95,5 % de gaz carbonique, un puissant **vasodilatateur**. Associé à l'eau minérale, ce gaz thermal entraîne une décontraction musculaire qui favorise l'oxygénation des tissus, l'élimination des toxines voire un développement de facteurs de croissance. Cette « **CO₂ thérapie** » représente un positionnement marketing attractif car il permet de s'affranchir du cadre d'une pathologie ou d'une clientèle limitée, ce qui perpétuerait l'activité économique de la ville. L'accord de ce nouveau positionnement entre les différents acteurs engagés dans la « Station Thermale de Royat-Chamalières de Pleine Santé » a abouti à la rédaction d'une **Charte de Station**. L'objectif est, d'ici 2025, de conférer à Royat une reconnaissance dans le thermalisme d'innovation ainsi qu'une dynamisation du tourisme de Pleine Santé. Signée courant mai,

cette charte présente un nouveau secteur d'activité qui se positionne entre le spa et les thermes médicalisés.

Un panel de curistes élargi

Les **séjours de courte durée** thématiques permettront d'atteindre une cible de proximité, des touristes qui séjournent sur place et des curistes non conventionnés. La station Royat-Chamalières peut, par exemple, accueillir une clientèle d'entreprises dans le cadre de l'optimisation du bien-être au travail ou encore de la prévention des pathologies liées au monde professionnel. Le centre thermal a par ailleurs établi des **partenariats** avec de grandes entreprises locales telles que Michelin. Les étudiants représentent également un public potentiel, la Méthode Royat favorisant la relaxation intellectuelle. Enfin, la station thermale considère les sportifs comme une cible éventuelle, les cures envisagées étant adaptées à la préparation ou la récupération musculaire.

Dans la continuité de l'**élargissement** de son **champ d'action**, le centre thermal souhaite toucher une clientèle non-curiste plus sensible aux activités ludiques ou à une offre spa et bien-être. Pour ce faire, les différents acteurs du projet s'engagent à définir de **nouveaux produits packagés** liés au concept de Régénération. La station prévoit en effet un renforcement de l'offre loisir et spa au centre thermoludique Royatonic et la création d'une offre de type spa thermal associée. De plus, un hébergement sur place consolidera le projet de dynamisation de la ville. ●

À LIRE

Médiation tourisme et voyage

La Médiation du Tourisme et du Voyage (MTV), qui a pour objet, depuis 2012, de favoriser le règlement amiable des litiges qui peuvent survenir entre les consommateurs et les fournisseurs de services de voyage, a publié son rapport annuel 2016 intitulé « **Le médiateur du tourisme & du voyage** ».

Elle y rend compte de ses missions et livre les chiffres-clés qui révèlent une hausse importante des demandes de médiation (4 310), principalement pour des avaries de transport aérien (47,75%), une annulation ou un non-respect du contrat. Le support donne des conseils utiles aux voyageurs ainsi que des **recommandations pratiques** à l'attention des professionnels. Un dossier spécial revient sur la problématique particulière de l'annulation d'une vente par un professionnel pour une erreur dans l'affichage des prix. Enfin, le rapport fait part de « quelques perles reçues à la MTV » dont voici un extrait : « *L'animateur, c'est 30 minutes d'aquagym, 30 minutes de waterpolo, une heure de repas, et le reste du temps, il s'occupe de ses conquêtes féminines* ».

Le rapport sur aquae-officiel.fr

AGENDA

Les 3 et 4 mai 2017

Londres (Royaume-Uni)

EYEFORTRAVEL EUROPE

Réunion européenne pour les décideurs et spécialistes du data et du digital dans le secteur du tourisme. Les thèmes abordés seront la distribution, les revenus et la fidélité.

Rens. : www.eyefortravel.com

Le 18 mai 2017

Centre de conférence Google, Paris

NEXT TOURISME 2017

Rendez-vous de l'innovation e-tourisme, Next Tourisme 2017 l'ensemble des thématiques liées aux relais de croissance, aux leviers de rentabilité, aux stratégies de distribution.

Rens. : www.next-tourisme.com

Du 18 au 20 mai 2017

Espace Double Mixte, Lyon

JOURNÉES NATIONALES DE RHUMATOLOGIE

La Société française de rhumatologie organise deux journées d'ateliers et de conférences qui traiteront des maladies osseuses rares, de la goutte, de rhumatologie et cancers, etc.

Rens. : congres.larhumatologie.fr

Du 18 au 21 mai 2017

Porte de Versailles, Paris

SALON DES SENIORS

Événement phare de la silver économie, le salon reçoit 50 000 visiteurs pendant quatre jours, dans un espace de 7 500 m² pensé en 10 villages thématiques.

Rens. : www.salondesseniors.com

Le 22 mai 2017

Hôtel Radisson Blu Airport, Toulouse

BEAUTY BUSINESS DAY

Journée de rendez-vous BtoB ciblés avec des marques, ateliers de démonstration, conférences et networking, organisé par l'éditeur du magazine *Beauty Forum*.

Une trentaine de marques sont attendues ainsi qu'une centaine de responsables d'établissements de beauté.

Rens. : www.beauty-forum.fr

Du 30 mai au 2 juin 2017

Aix Marseille Université, Marseille

CONGRÈS FRANÇAIS DE THERMIQUE

La 25^e édition accueillera chercheurs, industriels et doctorants autour du thème « Thermique, Mers et Océans ».

Rens. : www.congres-sft.fr

AQUÆ
L'OFFICIEL EAU SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Publié un mardi sur deux
N° 104 du 25 avril 2017

Éditeur :

PALINDROME ÉDITION
aquae@palindrome-edition.fr

Directeur de la publication :
Marie MORANI

Conseiller éditorial :
Jean-Michel AUDINEAU

Rédacteurs :
Estelle BAUDRY, Charlene JACQUIN,
Carine SARRIQUET

Relecture :
Marie GOURAULT

Maquette :
Béregère GRISEL / GBgraphisme

Abonnements & Annonces :
Laure-Anne VILAINE

Impression :
Imprimé en France par DUPLI-PRINT
2 rue Descartes - 95330 DOMONT

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : 0418 T 91568

ISSN : 2262-5623

Toute reproduction même partielle est strictement interdite
et donne lieu à des sanctions pénales conformément
au Code de la propriété intellectuelle.

JE M'ABONNE À

AQUÆ
L'OFFICIEL EAU SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Service abonnement

39 avenue de la Marne - 64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 24 73 60 - Fax : 09 83 24 73 60
abonnement@palindrome-edition.fr
www.aquae-officiel.fr

Nom, prénom :
Qualité / Entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Paiement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Palindrome Édition
- Mandat administratif
- Je désire recevoir une facture administrative

1 an / 22 numéros + 2 hors-séries + espace abonnés 360 €
(versions PDF, accès illimité aux archives, espace documentaire)

2 ans / 44 numéros + 4 hors-séries + espace abonnés 690 €

Abonnements multiples et écoles : *nous consulter*

Date :/...../.....

Cachet et signature

Le centre de **thalassothérapie des Issambres** (83) a mis en ligne, au début du mois de mars, son nouveau **site internet**. À cette occasion, le complexe a lancé, sur sa page Facebook, quatre **offres** de promotion en proposant des remises à la fois sur les séjours, les soins disponibles mais également sur les produits de soins de la marque **Thalgo**. Les utilisateurs étaient invités à se rendre sur le site pour pouvoir en bénéficier.

La station thermale de **Vichy** (03) a été citée dans un article intitulé « **4 stations thermales Coup de Cœur** », publié fin mars sur le site internet de **Forbes**, dans la rubrique « Lifestyle ». L'auteur de l'article, **Katya Pellegrino**, fondatrice de *Luxe-magazine.com*, magazine digital consacré aux univers du luxe et de l'art de vivre, y présente les lieux qui ont attiré son attention, en particulier le Vichy Spa Célestins, seul établissement français à figurer dans la sélection. Ont également été mentionnés : les thermes de Bath (Royaume-Uni), le Blue Lagoon (Islande) et les Termas Geometricas (Chili).

Les **Grands Thermes de la Bourboule** (63) ont mis en ligne leur **boutique virtuelle** afin de proposer à la vente leur gamme de cosmétiques composée de cinq produits. Pour la réalisation de la refonte totale de son site internet comprenant également une évolution de sa charte graphique, le centre thermal avait préalablement fait appel à l'agence **SETT Communication**, spécialisée sur les thématiques du tourisme et du thermalisme et qui a notamment travaillé en collaboration avec l'organisation Auvergne Thermale. Pour la création de son e-shop, c'est la technologie **Thelia**, système open-source de gestion de boutique en ligne, qui a été choisie.

ENTRETIENS DE VIXOUZE, 2^e ÉDITION

Pour la deuxième année consécutive, les décideurs de l'industrie du tourisme se réuniront pour échanger sur l'avenir de leur secteur.

Les 7 et 8 septembre 2017 se tiendront les **Entretiens de Vixouze**, événement coproduit avec Atout France, en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Conseil départemental du Cantal. Placée sous le haut parrainage du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, cette manifestation, organisée au Château de Vixouze, dans le Cantal (15), réunira 400 à 500 acteurs publics et privés des organisations en rapport avec l'**industrie touristique**. **Serge Pilicer**, président et fondateur des Entretiens de Vixouze, a fait part de sa volonté d'installer en France, 1^{re} destination mondiale, la plus importante rencontre mondiale de réflexion, d'échanges et d'orientation sur les futurs de nos tourisimes. Afin d'engager les discussions autour de cette thématique, des universitaires et chercheurs, des sociologues mais également des philosophes et des auteurs seront présents. Le comité scientifique de la manifestation, présidé par **Christian Mantei**, directeur général d'Atout France, dont fait partie **Gérard André**, directeur général de Tempo Hospitality Switzerland, est en charge de la mise au point du programme.

Cette 2^e édition, réservée exclusivement aux professionnels, sera l'occasion pour eux d'assister aux cinq **plénières** et six **conférences** tenues sur des sujets liés aux **transports**, à l'**hébergement** ou encore au **thermalisme**. La plénière consacrée au secteur thermal sera intitulée « Et si le thermalisme romain redevenait le thermalisme de demain ? » et sera divisée en deux conférences afin d'imaginer le futur du secteur.

À noter que l'événement comprend désormais un **Comité international de développement**, dirigé par **Abdellatif Hamam**, directeur général de l'ONTT (Office national du tourisme tunisien). Cette initiative visera à développer la reconnaissance de cette manifestation et à inviter les pays à s'inscrire dans une démarche de réflexion sur le tourisme. Afin de mener à bien ces actions, le Comité international de développement organise une rencontre fin avril en Tunisie à l'occasion d'un séminaire de travail de deux jours où seront invités des représentants des organisations nationales de tourisme. ●

Pour fêter ses 10 ans, l'espace thermoludique **CeltÔ** (71) propose des animations, parmi lesquelles une opération promotionnelle organisée tous les **10** de chaque mois de 2017 : les intéressés peuvent venir à deux personnes et se faire offrir une entrée.

Depuis début avril, le groupe **AccorHotels** propose une nouvelle manière de **rechercher un hôtel** sur la base des envies des clients. Baptisé **MoodMatch**, ce nouveau service a été mis en place sur le site de réservation du groupe, dans l'onglet « Inspirez-moi » et a été réalisé grâce à la technologie mise au point par la société **Travelify**. Pour proposer les résultats les plus pertinents, les hôtels de la chaîne ont été catégorisés en fonction de leur ambiance, de leur décoration, de l'environnement aux alentours et des services de l'hôtel. De plus, le dispositif prend en compte les commentaires des clients à propos des établissements afin d'ajuster la sélection. Aucun texte n'est inscrit sur les visuels diffusés que les utilisateurs doivent sélectionner afin de cibler leur recherche. Les résultats sont présentés sous forme de courte liste avec le pourcentage d'affinité entre l'établissement et les critères sélectionnés. Le client peut par la suite directement réserver son séjour en cliquant sur la fiche de l'hôtel.

MARKETING

Le réseau social **Facebook** a lancé **M**, un **assistant virtuel** créé grâce à sa technologie d'intelligence artificielle. Ce sont les utilisateurs de l'application **Messenger** qui peuvent utiliser ce nouvel outil qui aura pour objectif de suggérer des actions afin d'améliorer l'expérience utilisateur. Des contenus sont

ainsi spontanément proposés par **M** : ils peuvent se matérialiser par de l'envoi d'**images** représentant le mot en question, d'échange d'**argent** ou encore de partage de **localisation** pendant la conversation... **M** détecte également les échanges portant sur une rencontre entre les participants de la conver-

sation : il peut ainsi aider à rendre réelle cette rencontre ou encore suggérer un trajet avec Uber. Facebook précise que plus l'outil est utilisé, plus il sera performant et s'adaptera aux habitudes. L'outil d'intelligence artificielle n'est disponible pour le moment que sur le territoire américain.

CHÂTEL-GUYON : LE PROJET DE RESORT THERMAL DÉMÉNAGE

Le conseil municipal de **Châtel-Guyon** (63) a validé, le 10 avril dernier, le **nouvel emplacement** du projet de **resort thermal** qui devrait voir le jour dans deux ans (*Aquæ n°54, 67 et 89*). Se voulant inédit en Europe et prévu pour permettre à la station de passer de 6 000 à 10 000 curistes par an, l'opération devait initialement prendre corps dans le parc thermal de la commune. À la suite de forages ayant révélé une « eau en sous-sol plus haute que prévue » selon le maire **Frédéric Bonnichon**, rendant difficile une construction à cet endroit qui écarterait tout risque de

pollution, et suivant les recommandations de l'Agence régionale de santé, la municipalité et le groupe **France Thermes**, porteur du projet, ont arrêté leur choix sur un lieu distant de quelques centaines de mètres.

Le dépôt du permis de construire du programme qui comprendra, outre le futur établissement thermal, un spa thermal, une résidence de tourisme et une résidence-service pour séniors, est attendu pour le mois prochain et le début des travaux pourrait intervenir en fin d'année pour une ouverture en 2019. ●

Le ministère de la Santé a approuvé la mise en place d'un logo nutritionnel **Nutri-Score** par les industriels de l'agro-alimentaire et qui fera l'objet d'un décret prochainement. Le programme, uniquement **incitatif** et non obligatoire, conformément au règlement européen INCO, consiste en une échelle de **cinq couleurs** allant du vert au rouge en fonction de paramètres tels que l'apport calorique pour 100 g, la teneur en sucre, en graisses saturées et en sel, pondérés en fonction du pourcentage de fruits, de légumes, de légumineuses et d'oléagineux.

Le conseil municipal de **Villemorvan-sur-Mer** (06) a adopté, le 27 mars dernier, le projet d'installation d'un centre de **thalassothérapie** au sein de la commune. Le groupe **Relais Thalasso** qui avait remporté en juillet dernier l'appel d'offres correspondant (*Aquæ n°101*) devra procéder en premier lieu à la **dépollution** du terrain, ancienne friche industrielle, vendu par l'autorité publique avant le lancement des travaux d'un complexe qui intégrera un hôtel de 120 chambres sous enseigne « Crowne Plaza » et une thalasso de 1 600 m².

Le **décret** n° 2017-291 du 6 mars 2017 « relatif aux conditions de mise en œuvre de l'interdiction de mise sur le marché des **produits cosmétiques** rincés à usage d'exfoliation ou de nettoyage comportant des **particules plastiques solides** et des bâtonnets ouatés à usage domestique dont la tige est en plastique » a fait l'objet d'une parution au Journal Officiel le 8 mars dernier. Il précise l'interdiction, dès le **1^{er} janvier 2018**, de mise sur le marché d'exfoliants et produits de nettoyage contenant des microbilles.

Le décret sur aquae-officiel.fr

Dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne **Interreg, Thermauvergne** et les **Routes des Villes d'Eaux du Massif central** ont déposé une idée de projet intitulé « **Spa 4 Health** ». Il a pour objet la détermination de nouveaux modèles innovants de développement de stations thermales et complexes de santé préventive et de bien-être européens. Afin de mener le programme, ils recherchent la mise en place de **partenariats** avec des régions thermales, des clusters, des universités, des communes et des associations régionales.

PROGRAMME TOURISME ET SÉCURITÉ

Le 23 mars dernier, à l'occasion des Premières rencontres « **tourisme et sécurité** », organisées à l'initiative des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères et du Développement international, a été présenté le « Programme tourisme et sécurité » qui vise à renforcer en France la sécurité des touristes et dont les **grandes mesures** seront mises en œuvre avant l'été.

Les grands engagements du plan de relance touristique sont constitués des éléments suivants :

- > **Renforcement de l'offre de sécurisation dans les zones touristiques.** Les patrouilles embarquées dans les trains transfrontaliers seront renforcées et des patrouilles mixtes garde nationale / opérateurs dans les gares et les principales lignes déployées. Des policiers étrangers seront détachés sur 32 sites majeurs lors des grands afflux touristiques.
- > **Renforcement des investissements de sécurité pour les lieux et sites touristiques et culturels.** 5 M€ seront investis dans de nouvelles caméras en Île-de-France et 5 M€ supplémentaires seront consacrés au renforcement de dispositifs de sécurité au sein de 30 établissements culturels jugés prioritaires.
- > **Abondement du fonds d'urgence pour le spectacle vivant de 4 M€.** Le plan gouvernemental prévoit la mobilisation de 4 M€ de crédits spécifiquement destinés à

la sécurité des touristes assistant aux spectacles tels que festivals, rassemblements, etc.

- > **Amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des touristes dans leurs démarches.** Les outils d'aide à la prise des plaintes seront uniformisés et déployés en 30 langues, intégrées aux tablettes de la police et de la gendarmerie nationales. Par ailleurs, la « lettre plainte », un PV de plainte traduit en huit langues et rempli directement par le touriste sans devoir se déplacer au commissariat, sera généralisée.
- > **Création d'une structure de coordination sécurité tourisme dans chaque département.** Elle s'appuiera sur une charte « tourisme et sécurité » et sera placée sous l'autorité des préfets de département.
- > **Mise en place d'un label de sécurité des sites touristiques : « SÉCURI-SITE ».** Ce label, délivré par le préfet du département, sera « le fruit d'un partenariat entre les exploitants des sites touristiques publics ou privés et les forces de sécurité intérieure ». S'adressant à tous les sites touristiques, il s'accompagne d'un logo qui se veut facilement identifiable par les touristes. Les conventions de site adapteront la réponse sécuritaire au cas par cas pour chacun des lieux. ●

Un sommeil de marmotte, un album jeunesse qui sensibilise et informe sur l'**apnée du sommeil de l'enfant**, vient de paraître. Porté par le **Dr Madiha Ellaffi**, pneumologue et allergologue, et par l'association 4A-Allergies Asthme et Apnées du sommeil en Albigeois, le projet se veut un outil pour comprendre les symptômes des troubles respiratoires nocturnes, leur diagnostic et les traitements adaptés. Sur le même thème, une application santé et un site internet sont en développement.

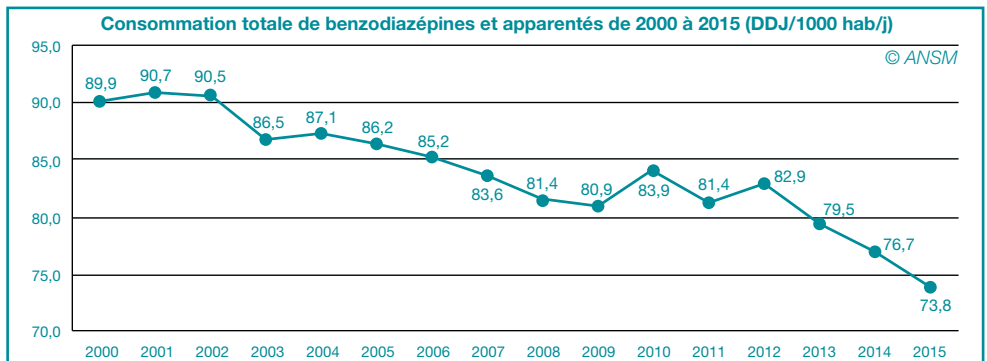
Eurostat a présenté les derniers chiffres relatifs au temps consacré par les Européens à l'**activité physique**. Ils indiquent que la **moitié** (49,8 %) de la population ne pratique **aucun sport**, tandis que près d'un tiers (29,9 %) y consacre au moins **2h30**, le minimum recommandé par l'OMS, par semaine. Les plus sportifs se retrouvent en Finlande, au Danemark et en Suède, à l'inverse des Roumains et des Bulgares. En France, 49 % des 18 ans et plus restent à l'écart de toute activité physique, 26 % s'y astreignent moins de 2h30/semaine et 25 % 2h30 ou plus.

Équiper des patients atteints de **polyarthrite rhumatoïde** de **podomètres**, même sans livrer de consigne de marche, conduit à une **hausse** de leur **activité pédestre** et à une **diminution** de leur état de **fatigue**, révèlent les conclusions d'une étude menée par l'université de Californie (San Francisco, États-Unis). 68 patients ont été suivis pendant 21 semaines. Un premier groupe, avec podomètre et sans objectif, a accru son activité fortement au début du programme puis les efforts se sont par la suite essouffés. Le deuxième groupe, avec podomètre et objectifs, a connu une progression constante tandis que le dernier groupe, celui de contrôle, sans podomètre ni objectif, marchait de moins en moins au fil des semaines.

CONSOMMATION DE BENZODIAZÉPINES : ÉTAT DES LIEUX

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a publié, début avril, son rapport annuel sur la consommation de **benzodiazépines** en France qui montre en 2015, dernière année analysée, un niveau le plus bas jamais observé depuis 2000 et une **décroissance continue** depuis 2012. Cependant, la consommation française demeure encore beaucoup trop élevée selon l'agence.

20 benzodiazépines ou apparentés, molécules qui agissent sur le système nerveux central et indiquées dans le traitement de l'anxiété, des troubles sévères du sommeil et de l'épilepsie, sont commercialisées en France. Le pays se situe au **2^e rang européen** de la consommation, derrière l'Espagne, avec 117 millions de boîtes vendues en 2015 dont 56,1 % d'anxiolytiques, 43,5 % d'hypnotiques et 0,4 % d'antiépileptiques. Appuyée par des actions et des mesures pour favoriser le bon usage de ces molécules et limiter leur usage abusif ou détourné, la consommation de benzodiazépines a diminué de 10 % entre 2012 et 2015 (contre - 5,1 % en Europe).



13,4 % de la population hexagonale ont consommé au moins une fois une benzodiazépine en 2015, principalement à visée anxiolytique. Comme dans les rapports précédents, des différences apparaissent selon l'âge et le sexe : ainsi les **femmes** représentent 65 % des utilisateurs et si l'âge médian est de 57 ans, la consommation des benzodiazépines augmente avec l'âge et concerne 38,3 % des femmes âgées de **80 ans et plus**. La proportion de personnes ayant débuté un traitement par benzodiazépines, quelle que soit l'indication, est de 5,4 %, un niveau stable pour les benzodiazépines anxiolytiques et en légère diminution pour les benzodiazépines hypnotiques. L'âge médian des nouveaux utilisateurs est de 49 ans.

Le document recense également les risques liés à l'usage de ces molécules. Parmi les **effets indésirables graves** déclarés, 23 % sont des affections du système nerveux (sommolence, comas...), et 12 % des affections psychiatriques. Chez les personnes les plus âgées, une hausse du risque de chutes est constatée. Une augmentation du risque d'accidents de la route est également relevée. C'est pourquoi l'ANSM invite à la poursuite de la mobilisation des professionnels de santé, à la recherche d'alternatives non pharmacologiques et à l'amélioration de l'information aux patients et au grand public.

Le rapport sur aqua.e-officiel.fr

SOIN

Côté Thalasso propose un nouveau séjour de deux jours et trois nuits, la **Pause détente**. Composé de huit soins, il mise sur l'**huile de magnésium marin** développée avec les laboratoires **Thalion**, dont l'absorption par voie cutanée se veut 10 fois plus efficace que par voie orale. Une option, la **digitale detox**, peut être ajoutée. Le téléphone est alors supprimé et le téléviseur remplacé par une chaîne hi-fi.

L'établissement thermal d'Évaux-les-Bains (23) a mis au point le séjour santé **Forfait Jambes Lourdes**, d'une durée de six jours, pour retrouver la tonicité et la vitalité de ses membres inférieurs. Intégrant des soins spécifiques à la phlébologie, il se compose de 24 traitements : bains hydro-massants, bains aérobains, couloirs de marche, aérobains locaux ainsi que des compresses.

Payot a lancé le mois dernier un nouveau soin cabine baptisé « **Détox Absolue** ». Il consiste principalement en l'application d'un masque detoxifiant sur le visage qui est retiré après 10 minutes à l'aide d'un ustensile aimanté. Il recourt à plusieurs actifs parmi lesquels la magnétite, de couleur noire, qui a la caractéristique d'être un aimant naturel, le cresson, le kiwi et des plantes asiatiques.

AccorHotels a acquis **VeryChic**, société européenne créée en 2011 par **Nicolas Clair, Hervé Lafont** et **Charles Decaux**, dédiée à la vente privée de séjours hôteliers de luxe et haut de gamme aux cinq millions de membres. L'objectif d'AccorHotels est de soutenir VeryChic dans son développement international et de bénéficier de leur expertise afin de proposer à leurs hôtels une solution de distribution et de fidélisation de nouveaux clients.

Les thermes de **Saint-Malo** (35) ont rénové leur structure pour un montant de **2 millions d'euros**. Le centre thermal s'est notamment enrichi de quatre cabines de soin, dont trois avec vue sur la mer. Ces nouvelles installations ont été conçues pour recevoir deux personnes et ainsi attirer une nouvelle clientèle **en duo**, « en amoureux », « mère/fille » et « entre ami(e)s ». Désormais, les thermes proposent trois nouveaux soins de **réflexologie émotionnelle**, plantaire, du crâne et des mains. La ligne cosmétique axée sur les bienfaits de la mer s'est également élargie.

L'hôtel panoramique **Les Roches Rouges** ouvrira à **Saint-Raphaël** (83) le 4 mai 2017. L'établissement est composé de 50 chambres et suites avec vue sur la mer et deux piscines dont une à l'eau de mer de près de 30 mètres. Un spa **Estherm** vient agrémenter la structure. Cette marque développe des soins axés sur l'anti-photo vieillissement de la peau. La carte propose des soins préparateurs et prolongateurs de bronzage, des soins du visage et du corps, des massages et un gommage corporel.

MOUVEMENTS

Roland Heguy et **Hervé Becam** ont vu leur mandat à la présidence confédérale de l'**Union des métiers et des industries de l'hôtellerie** (UMIH) prolongé jusqu'en 2020 par le vote à l'unanimité de l'assemblée générale de l'organisation le 4 avril 2017. Les deux hommes souhaitent garantir l'unité de la profession afin de mener à terme la réforme de restructuration des branches professionnelles.

Xavier Fortinon a été élu président du **Conseil départemental des Landes** le 7 avril 2017, à la suite du décès d'Henri Emmanuelli, qui dirigeait l'instance depuis 1982. Jusqu'à alors premier vice-président du Conseil, Xavier Fortinon, attaché territorial au Centre de gestion de la fonction publique des Landes, élu départemental depuis 2004, occupait la fonction de président du groupe PS de l'assemblée landaise.

Anne-France Lafont est la nouvelle responsable soins de la thalasso de **Saint Jean de Monts** (85) depuis mars 2017. Diplômée d'un master en école de commerce, elle gère toute l'équipe de praticiennes ainsi que la partie soins de la thalasso. Elle se charge du management de la structure et de la gestion des ressources humaines, tout autant que de la réalisation de soins en cabine Phytomer et d'hydrothérapie.

VICHY S'IMPLANTE À L'INTERNATIONAL

La société de développement du groupe thermal de la ville auvergnate prévoit l'ouverture de quatre établissements à l'étranger d'ici à deux ans.

Créée en 2008, **Vichy Spa International**, filiale de la **Compagnie de Vichy**, a pour objectif de valoriser le savoir-faire de la marque cultivé depuis 1862, en accompagnant les investisseurs intéressés par le développement de **Thermal Médical Spa Hôtels** en France et à l'étranger. Vichy Spa International a créé deux marques, Vichy Célestins pour les complexes 5 étoiles et Vichy Thermalia pour les établissements 4 étoiles. Les prochaines implantations internationales se composent de trois **Vichy Célestins Spa Hôtel** qui prendront place à Salwa au Qatar (ouverture en juin 2017, en partenariat avec la marque Retaj qui gère la prestation hôtelière), à Bouznika au Maroc (ouverture octobre 2017), à Marienbad en République tchèque (ouverture 2018), ainsi qu'un **Vichy Thermalia Spa Hôtel** édifié à Moulay-Yacoub au Maroc (ouverture novembre 2017). Le savoir-faire « **prévention santé globale** » s'exporte donc à l'étranger au moyen de ces futures destinations. Les formations à la Méthode Vichy seront assurées par l'équipe du Vichy Célestins Spa Hôtel ainsi que par les médecins du Pôle Santé, directement à la source, à Vichy en Auvergne. ●

À RETENIR

Vichy Spa International s'exporte à Salwa (Qatar), Bouznika (Maroc), Moulay-Yacoub (Maroc) et Marienbad (République tchèque).

PARTENARIAT INNOVANT POUR LES THERMES DE BRIDES-LES-BAINS

La Suisse accueille l'expertise de l'établissement thermal savoyard à travers une « **Retraite lifestyle minceur** » et un nouvel art de vivre à 360°.

L'expertise des thermes de **Brides-les-Bains** (73) s'exporte au **The Chedi Andermatt** (Suisse), dans le cadre d'un nouveau programme intitulé « **Slimming lifestyle Retreat** » qui se déroulera du 29 octobre au 12 novembre 2017. Une cure de 7 ou 14 jours sera alors proposée aux curistes avec, au programme, des conseils personnalisés prodigués par un nutritionniste, une alimentation équilibrée, des massages thérapeutiques et bien-être, des cours de cuisine, des séances sportives, des ateliers de groupe interactifs et l'accès à **The Spa & Health Club** (2 400 m²).

L'objectif étant une perte de poids, mais également la mise en place d'un nouvel art de vivre à 360° qui combine bien-être physique et sérénité d'esprit et qui consiste à mieux se connaître soi-même, ainsi que son corps. L'hôtel cinq étoiles accueillera des experts du centre thermal de Brides-les-Bains : **Kevin Eugène**, responsable de l'Espace Activités Physiques, **Nathalie Négro**, diététicienne responsable du Centre Nutritionnel, **Sébastien Roux**, chef du Golf Hôtel quatre étoiles, ainsi qu'un diététicien, un hydrothérapeute et un kinésithérapeute. Pour le moment, ce premier essai de collaboration se concentre uniquement sur l'hôtel The Chedi Andermatt. L'intention des thermes de Brides-les-Bains est de mettre à disposition leur savoir-faire à une nouvelle clientèle, celle de l'hôtel de luxe suisse. ●

LE THERMALISME AU CENTRE D'UN NOUVEAU CAMPUS

Le nouveau centre de formation de Clermont-Ferrand (63) engage une optimisation de l'offre des formations de la filière thermale.

La région Auvergne-Rhône-Alpes a ouvert un nouveau **Campus des Métiers et des Qualifications « Thermalisme, bien-être et pleine santé »**, dont le directeur opérationnel est **Jean-Luc Chaput**. Il a pour objectif de faire évoluer de manière continue l'offre des formations et ainsi de dynamiser l'ambition des apprenants à travers l'enrichissement des compétences des enseignants. L'optique est d'accompagner les projets de développement des stations thermales afin d'accélérer les mouvements de création d'emplois dans ce secteur et de doubler la fréquentation touristique et le chiffre d'affaires produit par la filière thermale. Le Campus souhaite construire des coalitions solides entre le système éducatif, la recherche et les professionnels pour une organisation en réseau, ce qui concorde avec la stratégie coordonnée d'aménagement et de développement économique des territoires du recteur d'académie et du président de la région. À travers la démarche de **spécialisation intelligente (S3)**, le domaine de la « prévention santé et du confort de vie » a été reconnu comme un **Domaine d'Innovation Stratégique (DIS)**.

Le premier plan d'action du Campus des Métiers et des Qualifications de l'académie de **Clermont-Ferrand** porte sur la communication. En effet, la réalisation d'un catalogue est en cours, dont la fonction sera de répertorier les formations proposées par l'ensemble des partenaires entrant dans le champ « Thermalisme, bien-être et pleine santé ». Le Campus établit actuellement un diagnostic permettant de mieux connaître les besoins des professionnels du thermalisme en termes de formations de leurs personnels et, par induction, d'anticiper sur de nouveaux métiers. De plus, l'éventualité de la mise en place d'un projet tourné vers l'**international** est engagée. Il s'agit de s'appuyer sur le réseau des partenaires, notamment les établissements scolaires possédant des partenariats avec des villes étrangères, afin de développer des échanges. Par ailleurs, un partenariat avec le **CAVILAM** est envisagé, ce centre de formation en langues et institut de recherche pédagogique de **Vichy** à la réputation mondiale assurerait une ouverture internationale au Campus. De plus, dans le cadre du plan thermal, il est question de soutenir la création d'un **Institut européen de médecine thermale** additionnel et fortement associé au campus « Thermalisme, bien-être et pleine santé ».

Ce Campus des Métiers et des Qualifications encourage donc le modèle cible de la mutation actuellement en marche dans le domaine du thermalisme, appelé « **Station Thermale de Pleine Santé** » et soutenu par le projet de « **Grand Plan Thermal** » 2016-2020 engagé par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette « station thermale de demain » proposera un panel de services élargi avec notamment des activités physiques, sociales et culturelles, une gastronomie adaptée et une contextualisation résolue dans un schéma de tourisme-hôtellerie-restauration adéquat. ●

À RETENIR

Ce nouveau campus vise à doubler la fréquentation touristique et le chiffre d'affaires de la filière thermale.

La marque de maquillage minéral britannique **Lily Lolo** a signé début 2017 un accord de distribution exclusive avec **Bernard Cassière** du groupe **Sothys**, afin d'être essentiellement déployée dans les instituts et spas français. La créatrice, **Vikki Khan**, propose des produits milieu de gamme et écologiques. Une cinquantaine de références aux formules **vegan** et **cruelty free** sont actuellement distribuées en France.

Dès le 1^{er} mai 2017, la gestion du **Royal Palm Marrakech** (Maroc) sera assurée par **Fairmont Hotels & Resorts**. En effet, le 6 avril dernier, l'enseigne de luxe du groupe **Accor-Hotels** a signé un contrat avec le propriétaire des lieux, le groupe mauricien **Beachcomber Resorts & Hotels**. Fairmont, dont l'hôtel de luxe à Rabat devrait ouvrir ses portes en 2019, poursuit ainsi son déploiement au **Maroc**. D'ici fin 2017, la marque devrait ouvrir d'autres hôtels de luxe dont le Fairmont Amman en **Jordanie**, le Fairmont Riyadh en **Arabie Saoudite** ou encore le Fairmont Austin au **Texas**.

Les thermes de **Neyrac-les-Bains** (07) ont rénové leurs locaux lors de leur fermeture annuelle cet hiver. L'installation de **panneaux photovoltaïques** sur le toit de la résidence « Natural Spa » et des **piscines de mobilisation** sont prévues pour 2019. Les thermes proposent depuis leur réouverture ce printemps une nouvelle offre de soin : le **vaporarium**. Ces travaux de rénovation s'étendront jusqu'en **2020** avec un budget de **8 millions d'euros**. Par ailleurs, le coût des travaux déjà réalisés s'élève à **1,5 million d'euros**.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Marriott International vient d'annoncer la vente des murs du **Westin Maui Resort & Spa** pour **296 millions** d'euros à une joint-venture supervisée par **Trinity Investments LLC** et **Oaktree Capital Management, L.P.** Le groupe avait acquis l'hôtel hawaïen suite à sa fusion avec **Starwood Hotels & Resorts**.

296

Pour la première fois en **2016**, les exportations françaises de produits cosmétiques dépassent le seuil des **12 milliards d'euros**, avec une progression de **+ 2 %** par rapport à 2015 d'après les chiffres enregistrés par la **Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA)**. L'Asie représente **17 %** de ces exportations, avec une croissance de presque **10 %** en 2016.

12

La marque de produits de yoga **Lululemon** a organisé, les 12 et 13 avril derniers, trois sessions quotidiennes de méditation dans des bus, baptisés **Om The Move**, se déplaçant dans Paris (75). D'une durée de 20 minutes, elles étaient animées par les ambassadeurs de la marque, aussi professeurs de yoga, **Sandra Insoha** et **Ben Beirs**. Des collations saines ainsi que du jus frais étaient proposés lors des séances.

Le cabinet d'architecture **OTCO**, basé à Londres (Royaume-Uni), a créé le « **Tree Hopper** », un système de cocons installés dans les arbres. Encore au stade de projet, il avait été imaginé pour être mis en place dans la capitale britannique. Le « **Tree Hopper** » se compose d'une armature qui s'enroule avec un escalier autour de l'arbre auquel sont attachés plusieurs espaces individuels formant les cocons. L'objectif de ce nouveau **mobilier urbain** est de se déconnecter de la ville et de son rythme souvent effréné. Ces derniers sont composés d'une isolation pour l'extérieur, d'un éclairage LED ainsi d'un espace de rangement.

Yon-Ka a développé une nouvelle **gamme de produits** de soins anti-âge baptisée **Time-Resist**. À destination des personnes âgées de 45 à 55 ans, elle a pour vocation de prévenir deux phénomènes : « l'**inflamm'aging** » qui accroît le vieillissement de la peau ainsi que le ralentissement de l'activité des cellules souches de la peau. Les deux crèmes, de jour et de nuit, ont été formulées grâce à des **cellules souches végétales** de *saponaria pumila*, plante alpine, obtenues par biotechnologie et ayant pour objectif de protéger les cellules souches du tissu cutané. De plus, un protocole de soins à destination des professionnels a été créé avec intégration d'un masque et d'un peeling destinés à atténuer les rides et ridules.

UPRIGHT GO : LUTTER CONTRE LE MAL DE DOS

Un objet connecté en cours de lancement vise à prévenir les douleurs dorsales causées par de mauvaises postures grâce à des vibrations d'alerte.

Upright Go est un dispositif connecté destiné à améliorer la **posture** des utilisateurs et ainsi réduire les douleurs dorsales. Il consiste en un objet, de 5 cm de long et de 3 cm de large, à fixer grâce à un autocollant hypoallergique en haut du dos : il va par la suite **vibrer** si le dos n'est pas bien aligné. Étanche, il permet de renforcer les muscles dans différentes situations et de prévenir les douleurs causées par des mauvaises positions, notamment celles qui surgissent en position assise. Une application mobile a été développée en complément de l'objet afin d'accompagner l'utilisateur et de lui rendre compte de ses progrès pour améliorer la musculature du dos. À noter qu'un deuxième mode est proposé, sans vibration, avec uniquement le report des données dans l'application. Upright Go annonce que son utilisation permettrait d'améliorer la posture en **deux** ou **trois semaines**. L'autonomie du dispositif dure huit heures et nécessite 45 minutes de charge.

Il bénéficie actuellement d'une campagne de **financement participatif**, dont l'objectif a déjà été atteint. Le lancement du produit est programmé pour juillet prochain. 🌟

À RETENIR

Deux à trois semaines d'utilisation d'Upright Go seraient nécessaires pour réduire les douleurs dorsales grâce à un renforcement des muscles.

L'ORÉAL INNOVE AVEC UN OUTIL DE MASSAGE ANTI-ÂGE

Le groupe de cosmétiques français a travaillé durant neuf ans sur un instrument de massage à visée anti-âge.

L'Oréal a mis au point un dispositif de massage inspiré par la **mécanobiologie**, science qui s'attache à étudier les tissus biologiques lorsqu'ils subissent des « **stimuli mécaniques** » comme des étirements, des pressions ou des torsions. Neuf ans de **recherche** ont été nécessaires pour créer ce nouveau produit : le département de recherche et d'innovation du groupe de cosmétiques français a travaillé en association avec le Mechanobiology Institute et le Medical Biology Institute de Singapour, l'institut Langevin, qui étudie les ondes et les images, ainsi qu'avec l'université Denis Diderot (75). La tête de massage créée a pour vocation d'avoir des effets anti-âge sur les rides, le contour du visage, des lèvres ainsi que du cou.

L'Oréal a identifié les **vibrations** comme étant bénéfiques pour les tissus cutanés puisqu'elles développent la jonction derme-épiderme et favorisent la production de la matrice extracellulaire. Les recherches du groupe ont permis d'attester qu'une fréquence de 75 Hz, produisant 9 000 micro-massages par minute, était à privilégier. Afin d'affirmer d'autant plus l'efficacité du produit, une étude **clinique** a été menée et a permis de constater que l'élasticité de la peau et la fermeté du contour du visage avaient été améliorées. Le produit est commercialisé par la marque **Clarisonic** détenue par l'Oréal depuis mars aux États-Unis et devrait arriver sur les marchés français et asiatiques prochainement. 🌟

L'étude sur aquae-officiel.fr

SANTÉ CONNECTÉE

Lili Smart est un service, lancé début 2017, pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et leurs proches aidants. Il a pour vocation d'accompagner les personnes dans un contexte de perte d'**autonomie**. Le service comprend l'**application**, la **montre connectée** et des **capteurs**. Ces derniers sont à disposer dans le domicile de la personne sou-

frante comme sur le pilulier, le réfrigérateur, la porte d'entrée ou celle des toilettes afin de surveiller certaines activités. L'application est à destination des aidants qui peuvent voir les activités réalisées par le proche malade, le stimuler avec des rappels ou encore être prévenu dans le cas de changements de comportements repérés grâce aux capteurs. Les personnes

aidantes peuvent se contacter grâce à l'application. La montre est, quant à elle, portée par la personne malade : elle permet de la **géolocaliser** mais également de détecter les **chutes** et de prévenir les aidants grâce à une alerte. La montre affiche les éléments de **rappels** grâce à l'affichage de pictogrammes symbolisant les repas ou la prise de médicaments.



ESPA
EUROPEAN SPAS ASSOCIATION

INNOVATION FOR MEDICAL SPAS AND HEALTH RESORTS IN EUROPE

Trends in Preventive Healthcare - Innovation and Market Value - Market, Financing and Regulations
From Research to Innovation - From Innovation to Market

22nd ESPA CONGRESS
ROME & TIVOLI TERME
10 - 12 MAY 2017

Palazzo Cardinal Cesi (Rome)
Victoria Terme Hotel (Tivoli Terme)



www.europeanspas.eu

#esparome2017



europeanspas



europeanspas



europeanspas



european spas association

ÉTUDE

Les Français et la santé

Le cabinet d'étude Deloitte a publié, courant mars, l'étude Santé 2017 « Les Français et la santé », dans le but de déterminer les **attentes** des Français en matière de santé mais également de connaître leur avis sur le système actuel. Pour la réalisation de cette enquête, un échantillon composé de 2 013 personnes a été interrogé avec un questionnaire en ligne, du 10 au 16 février dernier.

Les Français se disent plutôt satisfaits du système de santé, à 79 %. Deux points semblent cependant être source d'une certaine inquiétude : l'**accessibilité** des soins ainsi que leur **financement**. L'étude a également remarqué que près d'un Français sur deux a déjà renoncé à des soins pour des raisons financières mais également en cas de difficultés pour obtenir un rendez-vous dans un délai défini.

Viennent ensuite les problèmes d'identification du professionnel à consulter, la distance **géographique**, une mauvaise recommandation ou le manque de confiance dans le système de santé. Les personnes interrogées ont déterminé trois axes destinés à adapter la santé à la société actuelle : améliorer l'accompagnement des **personnes dépendantes**, lutter contre les déserts médicaux en imposant l'implantation géographique des médecins et rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale.

Les assurances complémentaires suscitent des attentes auprès des Français, notamment en matière de remboursement de services d'e-santé mais également de **prévention** et d'éducation à la santé. La prévention représente, pour les personnes sondées, un moyen de mieux vivre : selon elles, cela permet d'améliorer la vie quotidienne, de diminuer le risque de maladies chroniques et de repousser la dépendance. Près de six Français sur dix ayant mis en place des actions de prévention ont constaté des effets bénéfiques sur leur état de santé. Cela révèle une tendance de **comportement personnel** forte à agir pour leur propre santé : l'activité physique, le suivi du poids, le dépistage, la vaccination ainsi que la consultation préventive sont en augmentation. Par ailleurs, les changements de régime alimentaire sont en recul de 12 points par rapport à 2016.

L'e-santé est source d'**amélioration** pour la majorité des Français : elle permettrait selon eux de pallier les déserts médicaux, de mener des actions de prévention, d'être en capacité de rester le plus longtemps possible à son domicile, d'assurer le suivi des indicateurs biologiques de santé et, dans une moins forte proportion, de favoriser la coordination entre les professionnels de santé. Même si la crainte de la confidentialité des données subsiste, la mise à disposition des informations liées au dossier médical est acceptée par les personnes qui jugent, à 77 %, que cela facilite le partage entre les praticiens.

COMPTE-RENDU

Repenser la prise en charge des soins thermaux

Le 8 avril dernier, un congrès sur le thème « **The individual at the heart of care and as a driver of change** » s'est tenu à Rome (Italie). Cette manifestation a été organisée par l'**European Association of Patients and Users of Thermal Centres** (EAPTC), sous le patronage du ministère de la Santé et du conseil de la Santé de la région Émilie Romagne, en association avec la **FEMTEC** (World Federation of Hydrotherapy and Climatotherapy). Cette rencontre a permis de convier des **associations de patients** concernés par les soins thermaux dans le cadre de la prise en charge de leur maladie, des spécialistes du thermalisme ou encore des représentants politiques. Elle avait pour but de partager des réflexions concernant les approches thérapeutiques à mettre en place.

Pr Alceste Santuari, secrétaire général de l'EAPTC, a tout d'abord insisté sur l'importance stratégique et historique des curistes et des soins thermaux, plus particulièrement dans un contexte difficile des systèmes de santé. **Natalia Tchaourskaia**, présidente de l'EAPTC, est revenue, quant à elle, sur les actions de l'association qui vise à favoriser la coopération entre les différentes structures engagées dans un travail de protection et de promotion des droits d'accès à la santé des individus. Pr Alceste Santuari a précisé par la suite l'importance d'avoir un **encadrement** des services proposés en milieu thermal, et ce, notamment pour favoriser les partenariats entre les structures européennes en lien avec la directive européenne 2011/24/EU qui concerne la mobilité transfrontalière des personnes.

Le **Pr Umberto Solimene**, président de la FEMTEC et coordinateur du comité scientifique de l'EAPTC, a souligné l'importance de la recherche scientifique ainsi que la nécessité de développer des

protocoles et des actions dédiés aux curistes et à leurs besoins. Selon lui, le renouvellement des soins thermaux repose sur **trois piliers** : la **crédibilité**, la **responsabilité** et l'**innovation**. Il a également insisté sur l'importance du « networking » concrétisé par la création de clusters thermaux ou de regroupements. **Pr Stefano Denicolai** a fait part d'un travail de recherche au niveau national mené dans le but de mieux connaître le profil des personnes séjournant dans les centres thermaux italiens et ainsi d'adapter l'offre proposée. **Luigi Bertinato**, membre du comité scientifique de l'EAPTC, s'est concentré sur la définition des flux de patients et en particulier sur des personnes allemandes interrogées se rendant en Turquie mais également intéressées pour venir en Italie.

Modérée par le Pr Umberto Solimene, une table ronde a, par la suite, réuni plusieurs représentants d'associations de patients dont **Jean-Pierre Grouzard**, président de la Fédération française des curistes médicalisés (FFCM). La volonté de créer un partenariat de longue durée avec l'EAPTC a été émise par les différentes organisations dans le but d'améliorer la prise en charge des personnes. **Frederico Gelli**, membre de la commission des Affaires sociales de la Chambre des députés, a insisté sur l'exigence de la prise en compte, par le système national de santé de la forte demande, en croissance constante, des soins de santé et de bien-être. Il est aussi revenu sur le fait que la prise en charge de maladies chroniques ne doit pas uniquement comprendre des médicaments ou des séjours hospitaliers.

Pour terminer cette rencontre, les participants ont été invités à découvrir les installations médicales des Terme di Riolo, établissement thermal qui proposent des protocoles thérapeutiques basés sur la médecine thermale.

HOMMAGE

Décès du Dr Guy Ebrard

Le docteur **Guy Ebrard**, ancien maire d'Oloron-Sainte-Marie (64) et ancien député des Pyrénées-Atlantiques, est décédé le 17 avril dernier, à l'âge de 90 ans. Fervent défenseur du thermalisme, il avait fondé, en 1974, le groupe **Eurothermes** - actuel exploitant des thermes d'Ax-les-Thermes (09), Casteljaloux (47), Rochefort (17), Spa (Belgique) ainsi que des Bains de Lavey (Suisse) et des Bains thermaux de Brigerbad (Suisse) - avant d'en transmettre les rênes à son fils, Jean-Claude, en 1993.

Il avait présidé la Fédération thermale et climatique française de 1960 à 2000 et la Fédération mondiale du thermalisme et du climatisme de 1969 à 1999. Membre du Haut comité du thermalisme et du climatisme, il avait dirigé deux missions d'études gouvernementales sur le thermalisme en France en 1980-81 ainsi qu'en 1993-94.

L'équipe d'*Aquæ* adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.

COLLABORATION

Sessions running personnalisées au Four Seasons Hotel Milano

Le **Four Seasons Hotel Milano** (Italie) propose à ses clients un nouveau service, le « **Run With Nike** ». Ils peuvent ainsi, à leur demande auprès de la conciergerie, être accompagnés dans la ville afin de **courir** et de bénéficier de conseils sur leur pratique par un coach privé formé par la marque **Nike**. Ils doivent préalablement remplir un questionnaire afin de renseigner leur condition physique, leurs habitudes en matière de running ou encore leurs objectifs. Ce service est proposé pour toutes les personnes, et ce, qu'importe leur niveau. Les sessions de sport sont ainsi **personnalisées**, que ce soit en matière de remise en forme ou d'entraînement pour une course tout en découvrant la ville. Le coach trace le parcours dans la ville en fonction des attentes du client. De plus, la session se termine par une séance d'étirements à l'espace fitness de l'hôtel, toujours en présence du coach.

INTERNATIONAL

Réouverture du Villa del Parco & Spa

Le **Villa del Parco & Spa**, hôtel haut de gamme du Forte Village Resort (Sardaigne), a rouvert ses portes après avoir bénéficié d'un plan de rénovation. Les 25 chambres du complexe ont été modifiées et un accès a été réalisé pour mener à l'Acquaforte Spa, l'espace thalasso et spa du Forte Village Resort. La réouverture de l'établissement marque la fin du plan de rénovation de la destination qui avait engagé **40 millions d'euros** durant **trois ans**, dans le but d'enrichir son offre touristique et de développer ses installations.

Programme Digital Wellness à Las Vegas

Le **Mandarin Oriental Las Vegas** (États-Unis) propose désormais un nouveau programme, « Digital Wellness Escape ». Il a pour but d'accompagner les clients à se détendre et à laisser de côté leur smartphone.

MARCHÉS PUBLICS

ANNONAY RHÔNE AGGLO

APPEL À LA CONCURRENCE

Objet du marché : construction d'un centre aquatique à Annonay.

Lieu d'exécution : rue Mathieu Duret, 07100 Annonay

Caractéristiques principales : le futur équipement est constitué d'une halle bassins, d'une pataugeoire, d'un espace bien-être regroupant un bassin (50 m²), un hammam, un sauna et des douches massantes, de l'ensemble des plages intérieures en périphérie de ces équipements, des locaux annexes et des espaces extérieurs. Le marché comprend 16 lots.

Renseignements complémentaires : Direction de la Commande Publique, 07104 Annonay
Courriel : armelle.chalaye@annonay.fr

Date limite de réception des offres : 27 avril 2017 à 15h00

ARS AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTE

APPEL À LA CONCURRENCE

Objet du marché : Prestations de prélèvements et d'analyse des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de loisirs dans le cadre du contrôle sanitaire du département de la Creuse

Lieu d'exécution : département de la Creuse

Caractéristiques principales : Le marché a pour objet, dans le cadre du contrôle sanitaire, les analyses en laboratoire et tout ou partie des prélèvements et analyses in situ des eaux du département de la Creuse : destinées à la consommation humaine et de loisirs (eaux de piscines, de baignades et de baignades artificielles).

Renseignements complémentaires : ARS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente, 103 bis rue Belleville, CS 91704, 33063 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 01 46 07
Courriel : ars-na-sg-achats@ars.sante.fr

Date limite de réception des offres : 15 mai 2017 à 10h00

CA COMMUNAUTÉ PARIS SARCLAY

AVIS DE MARCHÉ

Objet du marché : étude relative au diagnostic et à la définition d'orientations stratégiques pour les piscines et centres aquatiques situés sur le territoire de la communauté d'agglomération Paris-Saclay

Caractéristiques principales : le marché public est divisé en 3 phases : diagnostic du fonctionnement des services et équipements existants, au regard notamment des besoins du territoire et des conditions d'accueil des différents types de public, analyse de la demande existante et projetée, scénarios sur l'organisation et la gestion des équipements aquatiques sur l'ensemble du territoire.

Renseignements complémentaires : Buczkowska Agathe, chargée de la commande publique, CA communauté Paris-Saclay, 1 rue Jean Rostand, 91898 Orsay
Tél. : 01 69 35 69 54
Courriel : agathe.buczkowska@paris-saclay.com

Date limite de réception des offres : 30 mai 2017 à 12h00

LABORATOIRE COSMÉTOSOURCE

Lauréat de Réseau Entreprendre Auvergne 2014/2015 et gérant du laboratoire cosmétique Cosmétosource, Mickaël Klein prévoit un doublement de ses effectifs d'ici deux à trois ans.

Le laboratoire s'est implanté en Haute-Loire en 2014 où il évolue dans plusieurs domaines comme les produits biologiques, les eaux minérales, l'aromathérapie et la parfumerie naturelle.

Le milieu rural dans lequel évolue la structure lui permet d'être au plus près du produit, notamment de la source minérale **Saint-Géron** que la marque valorise dans ses produits cosmétiques. C'est le cas d'**Aroma Thermes**, la gamme de référence du laboratoire, milieu de gamme et certifiée **Qualité France**, qui est principalement distribuée dans des magasins biologiques à une échelle nationale.

Fabrication à façon

Cosmétosource propose aux professionnels la fabrication à façon de produits cosmétiques. Il les accompagne dans le développement de produits, de leur création à leur réglementation en vue de leur mise sur le marché. Il essaye de repérer une **valeur ajoutée** chez ses partenaires, que ce soit la renommée d'une marque ou bien d'un milieu.

Afin de pouvoir fournir à ses clients une prestation complète, le laboratoire s'entoure de partenaires au champ d'action spécifique qui lui permettent d'assurer la bonne conduite du projet. Parmi lesquels **Sevessence**, créateur de signatures sensorielles et **Aroma-Sciences**, société de prestation aromatique.

Revalorisation du local

Cosmétosource a par ailleurs collaboré avec les **Grands Thermes de La Bourboule** (63), dans le cadre de la formulation et de la distribution en pharmacie des produits de la marque

Les Grands Thermes. Ce partenariat avait pour objectif de réactiver une marque déjà existante utilisant l'eau de la station thermale. Le projet s'est élargi au domaine médical avec un **essai clinique** en partenariat avec le **centre de cancérologie Jean-Perrin de Clermont-Ferrand** (63). Ce protocole consiste à faire appliquer les produits de la Bourboule à une dizaine de patientes souffrant du cancer du sein pendant les six à sept mois de prise en charge post opératoire. Les patientes se rendront ensuite aux Grands Thermes de La Bourboule afin d'y suivre la **cure conventionnée post-cancer**, une étape qui se prolongera sur 2018.

Le **Dr Durando** et son équipe fourniront, entre mai et juin 2018, une analyse des données recueillies auprès des patientes, notamment sur le confort apporté par les produits cosmétiques, l'ampleur des effets secondaires ainsi que les bienfaits dermatologiques et psychologiques de la cure thermale. L'ambition de Cosmétosource est de s'élargir au pôle enfants puis à celui des grands brûlés et par la suite, de lancer des produits pharmaceutiques.

Autre exemple de partenariat à vocation de mise en valeur du savoir-faire territorial, le **parfum de Haute-Loire**. Le département possédant une filière d'**aromathérapie**, a en effet fait appel au laboratoire Cosmétosource pour valoriser cette particularité. Aujourd'hui, le **parfum de Haute-Loire** fait en particulier office de cadeaux d'entreprise et représente un souvenir original et **très identitaire**, témoin de l'économie et du savoir-faire de la région. Par ailleurs, les huiles de massage induites ont pu être incorporées dans le **service palliatif du Centre hospitalier du Puy-en-Velay** (63). ●

3 QUESTIONS À

Mickaël Klein,
Créateur et gérant du
laboratoire **Cosmétosource**

Comment choisissez-vous vos partenaires ?

Nous essayons de privilégier ceux qui ont des ressources naturelles et une identité forte avec des arguments de vente solides. Cosmétosource n'a pas une forte puissance marketing comme peuvent l'avoir les grands groupes, il nous faut donc collaborer avec des commerciaux ou bien des personnes qui ont un réseau de distribution. Le marché en France étant déjà très mature, nous apprécions que les perspectives ne soient pas limitées et exportables. Nous approuvons les défis et en particulier l'instabilité de l'eau thermale.

Quelles sont vos relations avec les établissements thermaux ?

Nous pouvons leur proposer la conception et la fabrication de produits à partir de leur eau. Nous les fournissons également en produits cosmétiques. Notre produit phare est l'huile de massage neutre, certifiée bio et très demandée par les kinésithérapeutes et par les Grands Thermes de La Bourboule.

Quelles sont vos pistes de développement pour l'année ?

Nous sommes également parfumeurs, et nous aimerions élaborer le parfum d'un établissement thermal, l'utilisation d'une odeur pour se remémorer un lieu étant très pertinente. Par ailleurs, en 2017, nous nous attachons principalement au développement de produits à l'attention des kinésithérapeutes et des sportifs. En effet, notre compétence est double aujourd'hui puisqu'elle s'étend au plan médical. D'un autre côté, notre partenariat avec le laboratoire Kosmopharm, notre homologue au Maroc en plus grand, nous permet d'exporter nos produits en Afrique et aux Marocains de rayonner en France : les produits Les Grands Thermes de la Bourboule sont actuellement en cours d'insertion au Maroc, tandis que des collaborations avec les États-Unis, le Canada et la Chine se profilent. Nous sommes un des rares laboratoires à nous exporter nous-mêmes. Les autres pays recherchent d'ailleurs l'expertise française dans l'installation de laboratoires et nous avons déjà eu la charge de l'entière écriture d'un tel projet.

www.cosmetosource.fr

FICHE TECHNIQUE

Fondateur : Mickaël Klein, gérant

Année de création : 2007

Équipe : six salariés et deux apprentis

Collaborateurs : Kosmopharm, Horizon Nature, Aroma-Sciences, Sevessence, Lexva Analytique, Albhades Provence, Accom design

Marques partenaires : Haute-Loire le parfum, Les Grands Thermes La Bourboule, Ayda Terres du Maroc, PHI Essentiel by 1.6, BarbClub, Florevie, Essenciagua

Certification : Certification biologique (Ecocert, Qualité France), Norme ISO (ISO 22716 BPF, ISO 9001)